Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20260909-D51_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 4 septembre 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 9 septembre 2026 à 19h30 sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BESSON Etienne, BRODARD Frédéric, CADE Jean-Luc, de COURTIVRON Hugues, GARIN Julien, HYBOIS Lucas (pouvoir de S. Bellande), LABBE Jean-Pierre, LEBOIS Daniel, PAUGAM BERGOT Françoise, TANNEAU Claire, TARDIF Sandrine, TRINQUART Jean-Marie (pouvoir de M. Trehin), VAUDOUR Isabelle (pouvoir de F. Valembois), lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : BELLANDE Stéphanie (pouvoir à L. Hybois), TREHIN Myriem (pouvoir à J.M. Trinquart), VALEMBOIS Fanny (pouvoir à I. Vaudour) BLANC Nathalie, VOLUER Mélanie,
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°52/2026 — Subvention à un projet scolaire d'éducation artistique et culturel

Madame Régine ARMAND, Maire, informe l'assemblée municipale, qu'un projet de découverte des constructions à pans de bois a été élaboré par « Destination Rennes » pour 2026/27 en concertation avec l'école de La Chapelle Thouarault et différents autres partenaires : l'association Tiez Breiz (porteur concret du projet), une photographe professionnelle, l'école La Chesnaye de Mordelles.

Ce projet d'éducation artistique et culturel (EAC) concernera une classe de CM1-CM2 de l'école Roger Beaulieu (et deux classes de l'école de la Chesnaye à Mordelles), du mois de septembre 2026 au mois de juin 2027 : visites guidées à Rennes, à la Chapelle Thouarault et à Mordelles, pratique du torchis et de la charpenterie, du reportage photo, rédaction de textes de médiation, arts plastiques...

Le projet sera clôturé par une exposition dans chacune des deux communes, ouverte aux habitants à la fin du mois de juin 2027, autour de la Journée du patrimoine de pays.

L'association Tiez Breiz, qui accompagne depuis 1970 les porteurs de projets en rénovation et réhabilitation du patrimoine bâti breton, participe à la préservation de bâtiments ruraux remarquables et à la transmission de savoir-faire ancestraux dans la restauration du bâti ancien.

L'appui financier de plusieurs institutions est sollicité par le porteur de projet : la DRAC, l'Education Nationale, Rennes Métropole. La Commune de La Chapelle Thouarault est sollicitée de la manière suivante:
- Un soutien financier, notamment pour les déplacements des élèves (666€)
- La mise à disposition d'une salle municipale pour accueillir cette exposition.

Madame ARMAND rappelle à l'assemblée municipale qu'une enveloppe de 2000€ a été votée en mars dans le budget 2026, afin de soutenir les projets spécifiques éventuels, qui pourraient émerger dans l'année. Le projet d'EAC a pour objectif la diffusion de la connaissance et le rayonnement de l'architecture et du patrimoine locaux, auprès des scolaires comme du grand public. Il peut donc être subventionné par l'enveloppe « nouveaux projets spécifiques ».

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité **:**
- autorise le versement d'une subvention de 666€ à l'association Tiez Breiz pour mener à bien le projet scolaire d'éducation artistique et culturel de découverte des constructions à pans de bois.

La Maire
Régine ARMAND

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault